Evénementiel Bretagne

Ligue de Bretagne de HANDBALL

CAHIER DES CHARGES

LIGUE DE BRETAGNE DE HANDBALL

Ligue de Bretagne de Handball - Commission Communication
Cahier des charges - Organisation d'un évènement

Sommaire :

1 - Préambule : pourquoi ce cahier des charges ?

2 - Déclaration d'une manifestation : mode d'emploi

3 - Quatre niveau de communication

Niveau 1 - La commission est responsable de la communication

Niveau 2 - La commission peut apporter une aide logistique, méthodologique, financière..

.

Niveau 3 - La commission est uniquement relais d'information / de communication

Niveau 4 - La Ligue de Bretagne de Handball gère uniquement la partie administrative

1 - Préambule : Pourquoi ce cahier des charges ?

Parmi les différentes organes de la Ligue de Bretagne de Handball figure la Commission Communication. Cette commission recense diverses missions dont une partie événementielle avec notamment le soutien aux « manifestations handball » du territoire breton.

Cependant, les manifestations sont nombreuses, elles ne sont pas toujours déclarées, et le soutien en communication de la part de la communication se fait « au coup par coup » et souvent dans l'urgence.

La Ligue de Bretagne est sollicitée fréquemment par les clubs et/ou comités pour effectuer des mailings et mettre les informations sur son site Internet. Pour autant, la commission souhaite clarifier et structurer son niveau d'intervention en matière de communication.

En effet, toutes les manifestations organisées sur le territoire breton ne peuvent engendrer le même investissement humain, matériel et financier de la part de la commission communication.

Nous devrons donc distinguer les différentes manifestations organisées en Bretagne pour ensuite définir les différents niveaux de communication apportés par la commission.

Ce cahier des charges a pour vocation de clarifier les niveaux de communication de la LBHB en fonction du type d'évènement proposé. Il servira également à optimiser le travail de la commission.

D'ores et déjà, nous vous rappelons que toutes manifestations organisées par une structure affiliée à la FFHB doit faire l'objet d'une déclaration au préalable.

2 - Déclaration de manifestation : mode d'emploi

Toute rencontre amicale ou tournoi doit faire l'objet d'une déclaration d'organisation adressée à l'instance intéressée au moins 21 jours avant la date prévue.

Le formulaire type de déclaration est disponible sur le site Internet de la Ligue de Bretagne de Handball : www.lbhb.com ou sur demande par E-mail : developpt-comm@handball-bretagne.com

Seuls les rencontres et tournois auxquels participent des équipes de secteur Elite, LNH, LFH, ainsi que des équipes étrangères, nécessitent un visa fédéral. La déclaration devra alors être effectuée via un formulaire triptyque disponible sur demande au siège de la Ligue de Bretagne de Handball et à expédier à la Fédération Française de Handball. Pour ces manifestations, la Commission Centrale d'Arbitrage désignera les arbitres.

Pour les évènements concernant un public ou un niveau de jeu « local », « départemental », « régional » ou « national »*, le formulaire simple doit être retourné dûment complété et signé par fax – mail ou courrier postal à votre Comité d'appartenance.
Tout formulaire expédié à la Ligue de Bretagne sans le visa préalable du Comité sera retourné à l'organisateur et la manifestation ne pourra avoir lieu.

** hors secteur élite - LNH - LFH et équipes étrangères.*

Licences évènementielles :

Pour des manifestations ouvertes aux non licenciés, des licences évènementielles doivent être délivrées (Assurances). Pour se faire, le Comité ou la Ligue de Bretagne devra créer l'évènement sur Gest'Hand en amont de l'évènement. La structure organisatrice aura alors accès aux licences évènementielles dans Gest'Hand.

Désignation d'arbitres :

Toute rencontre amicale ou tournoi peut faire l'objet d'une demande d'arbitres à la Commission Départementale d'Arbitrage ou à la Commission Régionale d'Arbitrage selon le niveau de jeux des équipes. Le cas échéant, la commission concernée essaiera de couvrir la rencontre. Une désignation entraînera les indemnités d'arbitrage (cf. article 6 du règlement de la CRA pour les rencontres régionales)

Quatre niveaux de communication

La commission communication de la Ligue de Bretagne, avec accord de son Bureau Directeur, distingue 4 échelons quant à son apport en communication sur des évènements :

1°) La Commission est responsable de la communication sur la manifestation.

2°) La commission, sous certaines conditions, peut apporter une aide méthodologique, matérielle ou financière à une manifestation.

3°) La commission est uniquement le relais d'informations / de communication.

4°) La Ligue de Bretagne s'occupe uniquement de la gestion administrative de la manifestation.

Vous trouverez ci-après des précisions sur l'attribution des niveaux d'investissement de la part de la commission communication.

Bien entendu, les listes ne sont pas exhaustives et sont à titres indicatif. En aucun cas la commission ne s'engage à réaliser l'ensemble des actions citées. Les dispositifs qui seront engagés nécessiteront un avis de la commission ainsi qu'un accord du Bureau Directeur de la LBHB.

Les niveaux 3 et 4 seront attribués sur avis du Comité concerné.

Niveau 1
La commission est responsable de la communication sur l'évènement

L'organisateur est :

- La Ligue de Bretagne de Handball
- La Fédération Française de Handball
- Une structure ayant reçu délégation de la Ligue de Bretagne de Handball ou de la Fédération Française de Handball pour l'organisation d'un évènement.

Quel niveau de communication de la part de la commission :

- Création d'un Dossier de Presse à destination de l'ensemble des médias
- Relance téléphonique
- Création de Communiqués de presse
- Possibilité d'organisation de conférences de presse
- Articles à la une sur le site Internet de la Ligue de Bretagne
- Création de bandeaux flashes sur le site Internet de la Ligue de Bretagne de Handball
- Création de Newsletters spéciales
- Mailings postaux et/ou électroniques
- Possibilité d'impression d'affiches et / ou flyers
- Possibilité de création de produits dérivés publicitaires
- Forte présence de PLV sur site
- Reportages
- Retour presse
- Présence du photographe de la Ligue de Bretagne de Handball
- ...

Exemples d'évènements :

- Match d'une des équipes de France en terre bretonne
- Signature de la convention tripartite
- Organisation d'un déplacement sur un évènement international
- Grand Stade

Niveau 2
La commission peut apporter une aide logistique, méthodologique, financière...

L'organisateur est :

- Une structure affiliée à la Fédération Française de Handball (Ligue - Comité - Club).

L'évènement a un impact fort pour le handball breton en terme d'image, de développement, de diversification.

Quel niveau de communication de la part de la commission :

- Création de communiqué de presse (avec comme contact l'organisateur)
- Article à la une sur le site Internet de la Ligue de Bretagne
- Présence de PLV sur site
- Mailings électroniques
- Reportages
- Retour presse
- Possibilité de présence du photographe de la Ligue de Bretagne de Handball
- ...

Exemples d'évènements :

- Ecole bretonne des entraîneurs
- Assemblée Générale
- Finalités de la Coupe de Bretagne
- ...

Attention :

Une demande de partenariat (Cf. Document type) avec la Ligue de Bretagne de Handball devra être effectuée par l'organisateur, ce qui implique également de lui fournir un bilan de la manifestation.

Niveau 3
La commission est uniquement relais d'information / de communication

L'organisateur est :

- Une structure affiliée à la Fédération Française de Handball (Ligue - Comité - Club).

L'évènement a un impact pour le handball breton.

Quel niveau de communication de la part de la commission :

- Article sur le site de la Ligue de Bretagne de Handball rubrique «évènements»

- Annonce à destination des clubs et des la PQR par mailing électronique.
  (Plusieurs évènements par annonce)

Exemples d'évènements :

- Intercomités
- Tournoi jeunes
- ...

Les niveaux 3 et 4 seront attribués sur avis du Comité

Niveau 4
La Ligue de Bretagne de Handball gère uniquement la partie administrative

L'organisateur est :

- Une structure affiliée à la Fédération Française de Handball (Ligue - Comité - Club).

L'évènement a un impact local pour le handball breton.

Quel niveau de communication de la part de la commission :

- Création de l'évènement sur Gest'Hand pour les éventuelles licences évènementielles.
- Tableau récapitulatif de l'ensemble des évènements sur le site Internet de la Ligue de Bretagne de Handball

Exemples d'évènements :

- Tournoi adultes
- ...

Les niveaux 3 et 4 seront attribués sur avis du Comité

Récapitulatif :

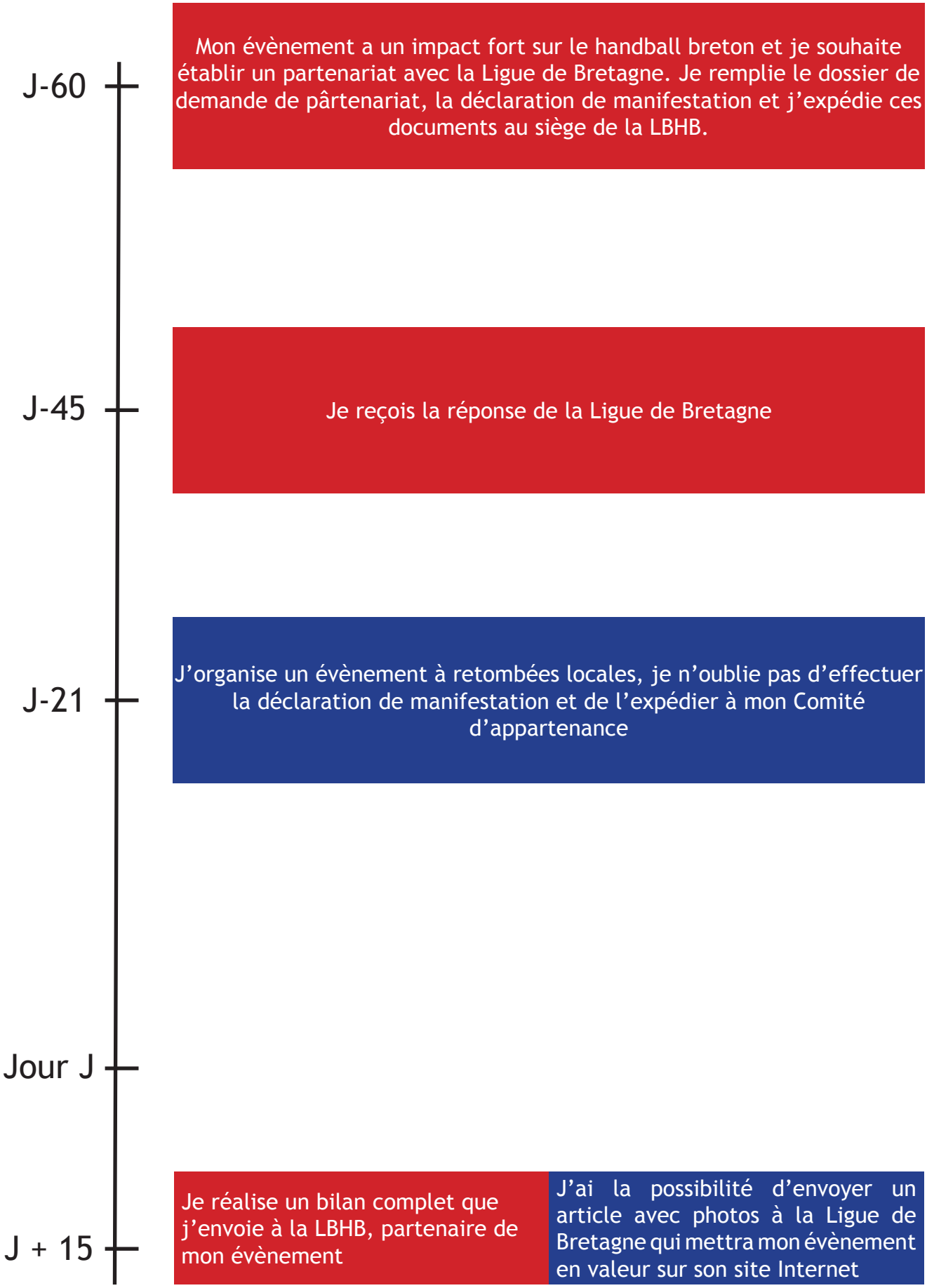
J-60
Mon évènement a un impact fort sur le handball breton et je souhaite établir un partenariat avec la Ligue de Bretagne. Je remplie le dossier de demande de pârtenariat, la déclaration de manifestation et j'expédie ces documents au siège de la LBHB.
J-45
Je reçois la réponse de la Ligue de Bretagne
J-21
J'organise un évènement à retombées locales, je n'oublie pas d'effectuer la déclaration de manifestation et de l'expédier à mon Comité d'appartenance
Jour J
J + 15
Je réalise un bilan complet que j'envoie à la LBHB, partenaire de mon évènement
J'ai la possibilité d'envoyer un article avec photos à la Ligue de Bretagne qui mettra mon évènement en valeur sur son site Internet